



**Brochure Technique Départementale
Des Alpes-Maritimes & Monaco**

Secteur

GAF



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

1. FORMATION DES GYMNASTES : les CPD, continuité des CPR

1.1. Les conditions de participation :

Gymnastes : Gymnastes nées en 2002, 2003, 2004 ayant participé aux CPR (liste régionale)

Gymnastes du département nées en 2005 en préparation saison suivante

Entraîneurs : qui interviennent sur des groupes d'entraînement et souhaitant approfondir leurs connaissances sur la formation des gymnastes et s'investir dans le projet départemental.

1.2. Les dates :

3 dates à définir à la suite des CPR, entre Janvier et Mai 2012, calendrier et lieux à venir.

Selon les possibilités et disponibilités de chacun, différents clubs d'accueil souhaités.

1 entraînement / test commun des 3 équipes départementales pour le Challenge Inter Départemental

1.3. Les engagements :

Les engagements seront à envoyer par courrier ou par mail à la responsable, dernier délai : 1 semaine avant le regroupement :

**Isabelle CARMONA
E.G Grasse**

Gymnase Perdigon
Route de Pégomas
06130 GRASSE

Tél : 06 74 98 93 90

Fax : 04 93 70 23 32

Mail : ffgym06.carmona@orange.fr



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

2. FORMATION DES CADRES

La formation est entièrement pilotée par le Comité Régional, toutes les informations se trouvent dans la Brochure Technique Régionale ou sur le site internet du CR PACA (être née en 1996 ou plus âgée).

La pénurie d'entraîneurs compétents du département désirant s'inscrire dans la dynamique régionale et départementale entraîne une absence de formation de proximité.

Les jeunes cadres devront se rendre sur les formations dispensées dans le Var.

Date limite d'engagement à la Région : 3 octobre 2011

3. FORMATION DES JUGES 1

3.1. Les conditions de participation – Niveau 1 :

Etre inscrit à la formation et s'acquitter des droits d'enregistrement (voir Brochure Régionale)

Participer à la totalité de la formation

Etre licencié FFG pour la saison 2011/2012

Etre né(e) en 1997 ou avant

3.2. Les dates et lieu:

Lieu : Comité Départemental Olympique & Sportif - Min Saint Augustin Pal 2 Entrée D - NICE

Dates :

15 octobre 2011 de 14h00 à 18h00 - Généralités

19 novembre 2011 de 14h00 à 18h00 - Saut

26 novembre 2011 de 14h00 à 18h00 - Barres

3 décembre 2011 de 14h00 à 18h00 - Poutre

10 décembre 2011 de 14h00 à 18h00 - Sol

7 janvier 2012 de 14h00 à 18h00 – Examen blanc

Examen niveau 1 : 14 janvier 2012 à Aix en Provence

3.3. Documents nécessaires pour la formation :

- Code de pointage FIG actualisé

- Programmes des imposés Critériums actualisés

- Programmes régionaux Circuits Educatifs actualisés

3.4. Les engagements :

Les engagements se trouvent dans la Brochure Technique Régionale ou sur le site du CR PACA

- 1 exemplaire à envoyer au Comité Régional (accompagné d'un chèque de 15 € pour l'examen et le livret de juge),



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

- 1 exemplaire au Comité Départemental (accompagné d'un chèque de 15 € pour les frais pédagogiques de formation) avant le 1^{er} octobre

Comité Départemental FFG
Secteur Jugement GAF
ODA Marjorie
4 boulevard de la Madeleine
Appartement Sud 33
Caserne SP
06000 NICE
Tél : 06 18 01 90 06
E-mail : marjorie_oda@hotmail.fr

4. JURYS DE COMPETITION

La désignation du corps de juges est sous l'entière responsabilité du responsable des juges et est désigné par lui-même en fonction des compétences de chacun. Le responsable départemental des juges est validé dans ses décisions par le Comité Départemental des Alpes-Maritimes.

Règlementation départementale :

- Un juge ne peut pas être juge club et juge arbitre à la fois.
- Le livret de juge et la licence sont obligatoires : si non présentation, pas de jugement et amende.
- **Les juges doivent avoir suivi le recyclage officiel**

Absence de juge club :

Une amende de 76 € est à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci n'est pas classée.

Equipes et individuelles :

**DF – DC DIR -
DR – CE**

Juges Experts (4) désignés, pris en charge par le comité départemental.
Juges club : 1 juge niveau 1 minimum par club
En cas de problème joindre la responsable départementale

Tenue des juges :

La tenue conforme est obligatoire : tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc. Dans le cas contraire, le juge ne pourra officier (jeans proscrits).



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

5. COMPETITIONS

5.1. Conditions d'organisation :

Les compétitions feront l'objet d'un appel à candidature afin de déterminer les lieux de déroulement.

Le Comité Départemental, après examen des candidatures, fera part de son choix à l'ensemble des clubs départementaux.

Si aucun club ne se propose à l'organisation d'un championnat celui-ci sera automatiquement annulé et entraînera le forfait des équipes/individuelles de la catégorie concernée pour la suite de la saison (région, zone pour les DR/DIR et Circuits Educatifs)

Chaque club organisateur se verra remettre une somme d'aide à l'organisation par le Comité Départemental, les P'tits As reçoivent une bonification financière par rapport aux autres compétitions (cf Cahier des Charges départemental)

Par contre, le club organisateur, choisi par le Comité Départemental, devra maintenir sa candidature sous peine d'une amende de 150 € pour non réception de compétition, sauf événement exceptionnel.

5.2. Les dates :

5 février 2012	Equipes DF - DC et DIR FEDERALES ZONE Individuelles Fédérales et Fédérales Zone Région – Critériums National et Régional (l'ajout de nouvelles catégories à cette compétition ne nous permet plus d'accueillir les DN et Nationales B/C)
12 février 2012	P'tits As session 1
19 février 2012	Circuits Educatifs Cabriole et Arabesque équipes & individuelles
24 mars 2012	DR/DIR CRITERIUMS
25 mars 2012	DR/DIR FESTIGYM
7 avril 2012	P'tits As session 2
12 mai 2012	Challenge Inter Départemental Circuits Educatifs



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

5.3. Les engagements :

Tous les engagements devront parvenir au Responsable Technique GAF, dans les délais, sans quoi ils ne seront pas pris en compte (par courrier, mail ou fax).

- 5 janvier** Engagement général Equipe DC-DF-Fédérales zone
Engagement général Individuelles Fédérales – Fédérales zone – Critériums – Critériums Région
- 15 janvier** Engagements nominatifs Equipes + Individuelles
- 25 janvier** Engagements général + nominatif P'tits As 1
- 25 janvier** Engagements général + nominatif Circuits Educatifs
- 15 février** Engagements général DR/DIR Critériums + Festigym
- 3 mars** Engagement nominatif DR/DIR Critériums + Festigym
- 17 mars** Engagement général + nominatif P'tits As 2

ATTENTION : Ne pas oublier d'envoyer les engagements au Comité Régional, dans les délais indiqués par celui-ci.

Les droits d'engagements devront être réglés sur place, le jour de la compétition et s'élèvent pour la saison 2011/2012 à :

P'tits As : **2,00 €**
Individuel : **6,50 €**
Equipe : **15,00 €**

Les demandes de forfait devront être envoyées par courrier ou par mail au Comité Départemental au moins 7 jours avant la compétition sous peine d'amende de 80 € (sauf cas de force majeure ou de blessure avec justificatif).

Isabelle CARMONA
Comité Départemental 06 & 98
à E.G Grasse
Gymnase Perdigon
Route de Pégomas
06130 GRASSE
Tél : 06 74 98 93 90
Fax : 04 93 70 23 32
Mail : ffgym06.carmona@orange.fr



Brochure Technique Départementale Des Alpes-Maritimes & Monaco

5.4. Les licences :

Les gymnastes doivent toutes être licenciées 2011/2012 au tarif « Compétition »

Exception : Pour les P'tits As, licences « Découverte » et « Non Compétitive » autorisées
Pour les Circuits Educatifs, licences « Découverte » autorisée (CF Brochure Régionale)

6. EQUIPES DEPARTEMENTALES CIRCUITS EDUCATIFS

Pour cette saison, 3 équipes départementales seront formées à l'issue du Championnat Départemental Circuit Educatif

- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes nées en 2005
- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes nées en 2004
- 1 équipe composée des 5 meilleures gymnastes nées 2003

*** 2 juges par Département**

Date du Championnat Interdépartemental : 12 mai 2012

Les secteurs GAM et GR participeront également à cette finale, déplacement commun.

Sélection : classement vertical par année d'âge, les 2 catégories Arabesque et Cabriole confondues (information de la composition des équipes sur le site départemental 10 jours après la compétition)

Format des équipes : 5/5/3

Classement : individuel (par année d'âge) et par équipe



**Brochure Technique Départementale
Des Alpes-Maritimes & Monaco**

SECTEUR GAF : COORDONNEES

Déléguée Technique GAF **Responsable compétitions** **Responsable formation des gymnastes**

CARMONA Isabelle

Téléphone

06 74 98 93 90

Fax

04 93 70 23 32

E-mail

ffgym06.carmona@orange.fr

Adresse

Entente Gymnique Grassoise
Gymnase Perdigon
Route de Pégomas
06130 GRASSE

Responsable jugement

ODA Marjorie

Téléphone

06 18 01 90 06

E-mail

marjorie_oda@hotmail.fr

Adresse

4 boulevard de la Madeleine
Appartement Sud 33
Caserne SP
06000 NICE